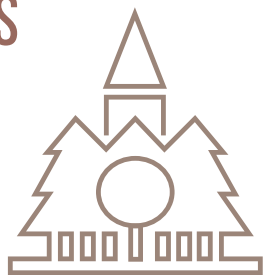




100
CONSTRUCTIONS
PUBLIQUES
EN BOIS
LOCAL



Communes forestières

Projet résineux

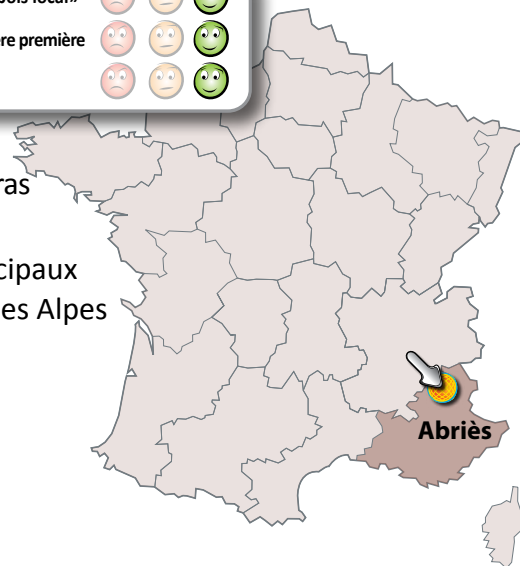


© Maire d'Abriès



Ville Abriès
Nbre d'hab. 354
Département 05 – Hautes-Alpes
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Territoire Pays du Gd Briançonnais / PNR du Queyras

Ingénierie spécifique « bois local »	☹️	😊	😊
Optimisation de la matière première	☹️	😊	😊
Garantie circuit court	☹️	😊	😊



Typologie Construction des ateliers municipaux et hôtel d'entreprises en Bois des Alpes
Consommation énergétique Cep=53 kWh/m² SHON
Année de construction 2012-2013
Mise en service 2014
SHON 358 m² SHON
Coût de la construction 565 052 € HT
Coût du lot bois 249 560 € HT
Volume de sciages 100 m³
Essence(s) utilisée(s) Mélèze

Maître d'ouvrage Commune d'Abriès
A.M.O Agence Territoires de Montagne
 1 rue Archevêché - 05200 EMBRUN
 Tél. : 04 92 52 37 21
 Mail : agence@territoiresdemontagne.eu

Architecte Paul Wagner
 rue Sainte Marguerite - 05000 GAP
 Tél. : 04 92 51 63 49
 Mail : atelier4@atelier4architectes.fr

Bureau d'études bois CBS/CBT
 Jordils Park, rue des Jordils 40
 1025 SAINT-SULPICE / Suisse
 Tél. : +41 21 694 04 04
 Mail : info@cbs-cbt.com

Scieur/Constructeur bois Chalets Chabrand
 RN 94 - 05600 EYGLIERS
 Tél. : 04 92 45 27 26
 Mail : chaletschabrand@aol.fr

Appui à la certification Association Bois des Alpes 256, rue de la République
 73000 CHAMBERY / Tél. : 04 79 96 14 67
 Mail : info@boisdesalpes.net



Commune forestière, Abriès a naturellement choisi le bois comme matériau de construction dans son nouvel atelier municipal et hôtel d'entreprises. Dans le cadre d'une approche bioclimatique, ce bâtiment est orienté dans l'axe est-ouest pour sa plus grande longueur. Son orientation du faîtage, le dos aux vents d'Est, les plus violents et porteurs de neige, est un facteur important à 1 550 m d'altitude.

L'ossature a été réalisée en mélèze, ainsi que le bardage horizontal alternant deux épaisseurs (22 et 40 mm). Ce dispositif devrait permettre un bon vieillissement du bois sans les effets de ruissellement que l'on observe habituellement en pose horizontale. Un auvent dont la façade est réalisée en madriers horizontaux ajourés accompagne et allège le corps principal.

En ce qui concerne la performance environnementale, la laine de bois a été choisie comme isolant (260 mm en 2 couches pour les murs et 400 mm en toiture.) Une étanchéité totale à l'air vient compléter une bonne performance thermique de l'ensemble du bâtiment.

La commune dispose d'une forêt communale de mélèzes parfaitement adaptés à la construction, et certifiée PEFC. Ce projet s'inscrit dans la démarche de certification Bois des Alpes, et a été appuyé par le réseau alpin de la forêt de montagne animé par les Communes forestières. La commune a décidé de vendre les bois à l'entreprise attributaire du marché, Chalets Chabrand afin qu'elle en assure la transformation et la mise en œuvre. Au préalable les bois ont été cubés par l'ONF, puis pré-qualifiés par le bureau d'études CBS/CBT via la technologie du Sylvatest, et de la triomatic avec l'Association Bois des Alpes

Cette démarche s'intègre parfaitement dans la dynamique de la Charte forestière du Pays du Grand Briançonnais en lien avec la valorisation locale de la ressource et la dynamisation du tissu économique local, puisque les entreprises ayant participé à la construction proviennent toutes du département des Hautes-Alpes.

Dans un esprit d'exemplarité, ce projet, optimisé du point de vue énergétique, est également raccordé au réseau de chaleur communal alimenté par une chaudière à bois déchiqueté, d'une puissance d'environ 70 kw, afin d'aller au bout des volontés environnementales des élus de la commune. La qualification de la résistance mécanique du mélèze par sylvatest a permis de réduire de façon significative les sections de bois de l'étude d'origine à partir de normes standard, démontrant les qualités mécaniques du mélèze utilisé depuis longtemps dans l'architecture traditionnelle du Queyras.

Certification Bois des Alpes



« Le réseau de bâtiments-pilotes en bois des Alpes réunit l'ensemble des premiers bâtiments réalisés avec du bois certifié Bois des Alpes afin de capitaliser leurs expériences et les valoriser. Le but est d'apporter une boîte à outils, à destination des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre, pour la construction en bois des Alpes avec un enjeu fort de dynamisation de la place du bois alpin dans les constructions.

La certification Bois des Alpes est une certification de produit et de service qui garantit

- l'origine du bois assurée à 100% par un système de traçabilité ;
- une gestion durable de la forêt de provenance des produits (gestion de type PEFC ou équivalent) ;
- l'amélioration de l'empreinte carbone ;
- la caractérisation du bois et conformité aux normes en vigueur notamment en terme de séchage répondant au DTU, de marquage CE, de caractérisation structurelle ;
- Produits commercialisés / élaborés par un regroupement d'acteurs fonctionnant « en grappe ».

www.boisdesalpes.net

Mairie d'Abriès

Le Bourg
05460 Abriès
Tél : 04 92 46 71 03
Mail : mairie.abries@wanadoo.fr



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

